

En cas d'alerte chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, téléphoner en tout temps au
1 800 561-8273 ou à Chemtrec au 1 800 424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

IMPORTÉ PAR :

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.
789, Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario NOL 1G5

24 h sur 24 : 1 800 561-8273

Urgences médicales (Prosar) : 1 800-301-7976

Autre numéro d'urgence Canutec : 1 613 996-6666 (frais virés)

Nom du produit : MIZER® AGENT DE CONSERVATION DE L'EAU

Usage du produit : Surfactant pour le sol

N° d'enregistrement : 2002060A – Loi sur les engrais

N° FS : 2002060A-09-UAP

Révisions à la FS : Toutes les sections ont été révisées

Date de publication : Oct. 2009

Remplace : Mai 2007

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de vaporisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne jamais appliquer ce produit d'une manière à exposer directement ou indirectement, par la dérive, des travailleurs ou d'autres personnes. Irritant pour les yeux. En cas de contact avec les yeux, les rincer immédiatement à grande eau et obtenir des soins médicaux. Ne pas prendre ce produit par la bouche.

Ce produit est un liquide clair de couleur rouge sans odeur.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	N° de CAS	VLE (unités)
Mélange neutre d'oxydes de polyhydroxyéthyl-alkoly-alkylène	60,00	Mélange	non établie
Autres ingrédients	40,00	Mélange	non établi

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle, si nécessaire. Appeler un médecin.

Ingestion : Faire boire beaucoup d'eau à la personne touchée, la faire vomir et appeler un médecin immédiatement. Ne jamais faire vomir une personne inconsciente ni ne rien lui administrer par voie orale.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux immédiatement pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler un médecin si l'irritation persiste. En cas de contact avec la solution contenant des pesticides, voir les premiers soins sur l'étiquette.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : Ne produit pas d'étincelles.

Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

Produits de combustion dangereux : Émet des vapeurs toxiques.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Porter un équipement de protection individuelle qui convient (voir section 8). Contrôler et contenir la fuite. Recueillir le produit avec un absorbant et le transférer dans des contenants qui conviennent pour élimination conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Garder hors de la portée des enfants. Bien se laver après manipulation du produit. Porter des lunettes étanches ou un protecteur facial lors de la manipulation du produit. Pendant le mélange, le chargement et l'application du produit, porter un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon ou une combinaison et des gants en PVC.

Entreposage : Conserver le produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé seulement. Ne pas laisser l'eau pénétrer dans le contenu de ce contenant. Ne pas contaminer les sources d'eau par ruissellement de l'eau lors du nettoyage de l'équipement, de l'élimination des eaux de nettoyage ou avec les déchets de pulvérisation. Ne pas entreposer près de la chaleur ou des flammes nues. CONSERVER À L'ABRI DU GEL.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie : Travailler dans un endroit bien ventilé. L'usage d'une ventilation par aspiration à la source peut être requis lorsqu'on travaille dans un espace clos.

Protection respiratoire : Non requise.

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées. Une douche oculaire d'urgence doit être disponible.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection et des gants.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
pour le produit	non inscrit	non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Ce produit est un liquide clair de couleur rouge sans odeur.

Poids spécifique (eau = 1) : 1,1 g/ml

Tension de vapeur (mm) : non établi

Pourcentage de volatilité : 74-76 %

Masse volumétrique apparente : 1,1 kg/L

Point d'ébullition : Non établi

Taux d'évaporation : non établi

Solubilité : Soluble

pH: 7,7 (solution à 1 %)

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Chaleur

Substances incompatibles : Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : La combustion engendre des vapeurs toxiques.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rate) : Non établie

Irritation des yeux (lapin) : Non établie

Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH comme carcinogène connu pour l'humain.

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Non établie

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Le produit est biodégradable et facilement absorbé dans le sol.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation, puis le remettre pour recyclage ou reconditionnement ou le perforer et en disposer conformément aux exigences provinciales ou locales. Ne pas contaminer les sources d'eau par le ruissellement des eaux de nettoyage, de l'élimination des eaux de nettoyage ou de l'élimination de la bouillie.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ PAR USDOT.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610, CLASSE : 60)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1	Santé	0	Moindre
0	Inflammabilité	1	Légère
1	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		1	Health
		0	Inflammabilité
		1	Réactivité
		H	EPI

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u> O </u>	Feu	<u> N </u>	Relâchement soudain de la pression	<u> N </u>
	Différé	<u> N </u>	Réactif	<u> N </u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit
 SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit
 Inscription au registre RCRA : Non inscrit
 Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS : Toutes les sections ont été revues et/ou révisées.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Services de réglementation et de l'environnement

®Mizer est une marque de commerce déposée de Loveland Products. Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LES PRODUITS AGRI-UNIS, Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.